



Intérim

Pilotez votre gestion du travail temporaire !

PIXID, la plateforme de digitalisation des échanges entre les entreprises et les agences d'emploi.

Adoptez la solution n°1 en Europe.



- Vos bénéfices -



Contrôlez vos factures

Supervisez votre activité et contrôlez vos dépenses liées à l'intérim en suivant facilement vos indicateurs qualité, RH et financiers.



Limitez les risques juridiques

Délai de carence, renouvellements, souplesse : assurez-vous de développer votre activité dans le respect des règles établies.



Gagnez en productivité

Adoptez un outil unique pour bénéficier d'un process clair et partagé par tous. Ajoutez-y la dématérialisation pour éviter les déplacements inutiles et vous simplifier le stockage !

Avec PIXID, bénéficiez sur une plateforme collaborative d'une couverture complète du processus de recours à l'intérim. De l'expression du besoin à la facture, profitez d'un environnement de travail connecté à tous les acteurs du marché et à leurs outils (GTA, SIRH, logiciel de paie, ...).

La gestion de l'intérim de A à Z !

Couverture fonctionnelle complète et personnalisable

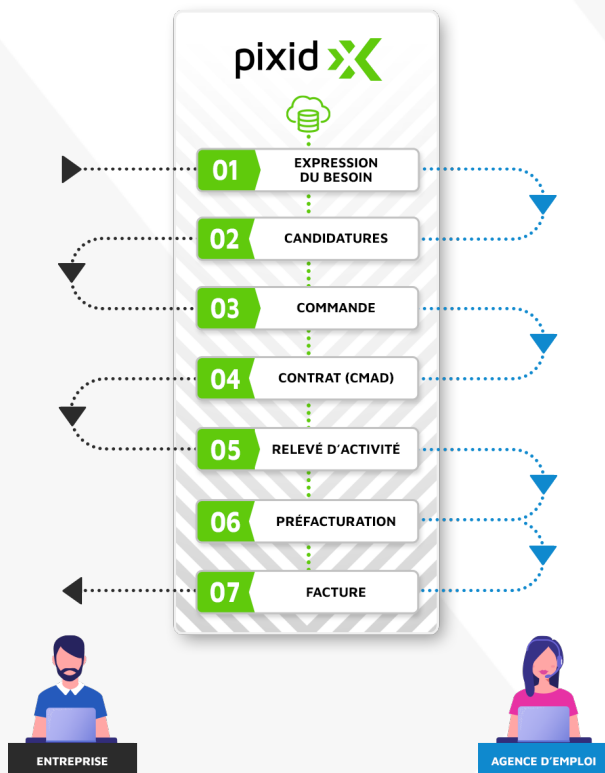
Expression du besoin, commande, contrat, suivi de mission, ... : la solution s'adapte à votre organisation et à vos process.

Suivi d'activité simplifié

A chaque étape, les informations sont structurées et analysées grâce à un outil dédié de Business Intelligence (BI) qui vous donne un suivi de votre activité intérim (KPI, tableau de bord, etc.).

Connexion simple et sécurisée pour tous

Entreprises et agences d'emploi : tous les acteurs échangent sur une même plateforme selon son profil et ses missions (recruteur, manager, opérationnel).



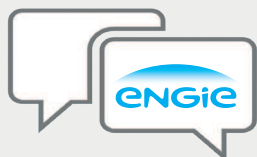
Cloud, SaaS : un service simple et garanti, accessible à tout moment depuis un pc ou un mobile.



Certification ISO 27001 pour son Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI).



Conformité RGPD sur la protection des données personnelles et respect du droit du travail.



Auparavant, la gestion de l'intérim était décentralisée dans les différents services, les demandes se faisaient par e-mail ou sur un imprimé papier qui circulait au fil des validations, sans réelle garantie de suivi ni de respect des délais.

Muriel Ragonez – Responsable du Centre d'Expertise intérim – ENGIE



THALES

